

ORGANISE

UNE FORMATION **SECOND NIVEAU
AU PROCESSUS COLLABORATIF EN DROIT DE LA FAMILLE**

**Négociation Raisonnée à l'usage des Avocats Collaboratifs
Outils, Techniques et Compétences Avancés**

A PARIS

**Maison du Barreau - 2, rue de Harlay
Salle Gaston Monnerville**

24 et 25 NOVEMBRE 2010 - 9h/16h30

Vous avez été formé au Processus Collaboratif 1er niveau
Nous vous proposons une formation complémentaire qui vous permettra d'aller plus loin et
notamment d'appréhender vos négociations avec beaucoup plus d'aisance grâce à de
nouveaux outils, techniques et compétences et ce de façon autonome
puisque chaque point d'apprentissage aura été expérimenté à travers des exercices et jeux de
rôle mettant directement en pratique la théorie

Attention chacune des formations est limitée à 32 personnes

Validée au titre de la formation professionnelle continue pour 14 heures

Formation à Lille : 6 et 7 décembre 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom

Prénom

Cabinet.....

Adresse

Tél. Mail.

Souhaite participer à la formation sur le processus collaboratif second niveau

- Membre de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine ou de l'association des praticiens du droit collaboratif : **300€**
- Non membre de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine ou de l'association des praticiens du droit collaboratif : **400€**
- Moins de 35 ans, membre ou non membre de l'Institut ou de l'association des praticiens du droit collaboratif : **250€**

**Chèque à l'ordre de l'Institut du droit de la famille et du patrimoine
A retourner 21, rue Henri Rochefort – 75017 Paris**

Si vous souhaitez devenir membre de l'Institut ou de l'Association des praticiens du droit collaboratif (www.droit-collaboratif.org), le montant réduit vous sera appliqué.

**Renseignements : Tél . 01.44.70.73.73 ou mc.midavaine@institut-dfp.com
www.institut-dfp.com -**
